

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020/JUIL/069	OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2019
<u>Date du conseil municipal</u> 16/07/2020	
<u>Date de la convocation</u> 10/07/2020	
<u>Date de l'affichage</u> 24/07/2020	

L'an deux mille vingt, le seize juillet à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 10 juillet 2020.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSSELLE, Catherine OUSSET, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Luis-José TENTE MARQUES, Valérie JACKY, Sylvie POIRIER, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Nimca CIGE, Cédric CONTENT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX (arrivée à 19h34).

Madame OUSSET est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU la délibération n°2019/AVR/049 en date du 15 avril 2019 par laquelle le Conseil municipal a adopté le budget du service annexe de l'assainissement pour l'exercice 2019,

VU la délibération n°2020/JUIL/068 de ce jour par laquelle le Conseil municipal a approuvé le compte de gestion du receveur municipal pour le budget du service annexe de l'assainissement pour l'année 2019,

Après en avoir délibéré, avec 28 voix Pour et 1 voix Contre (A. DUROX),

ARTICLE 1 :

PREND acte des résultats de l'exercice 2019 qui ressortent ainsi qu'il suit :

Section de Fonctionnement :

Recettes de Fonctionnement de l'exercice (A) : 253 117,15€
Dépenses de Fonctionnement de l'exercice (B) : 166 417,85€
Résultat antérieur (C) : 77 072,91€
Résultat 2019 (D=A-B+C) : 163 772,21€

Section d'investissement :

Recettes d'Investissement de l'exercice (A) : 153 730,25€
Dépenses d'Investissement de l'exercice (B) : 216 781,68€
Résultat antérieur (C) : -59 481,22€
Résultat 2019 (E=A-B+C) : -122 532,65 €

Restes à réaliser 2019

En recettes (A) : 75 000,00€
En dépenses (B) : 16 420,08€
Solde des restes à réaliser (F=A-B) : 58 579,92€

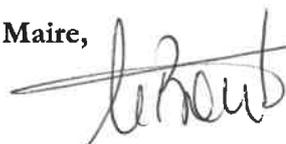
ARTICLE 2 :

DECIDE d'approuver le compte administratif 2019 tel qu'il est présenté et annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 16 juillet 2020

Le Maire,



Nolwenn LE BOUTER



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20200731-2020-JUIL-069-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020